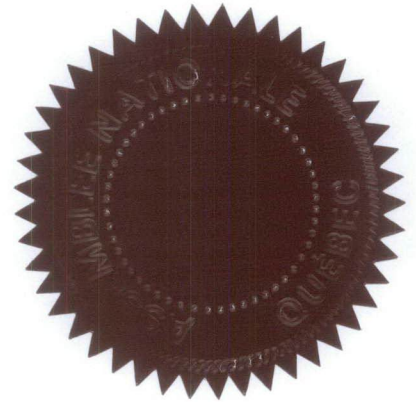


Délégation de l'Assemblée nationale
pour les relations avec la Communauté française de Belgique,
la Région wallonne et la Belgique

Le 31 mai 2006

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4



Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous faire rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique, la Région wallonne et la Belgique (DANRB), pour l'année 2005-2006.

Vous trouverez en annexe les deux fiches synoptiques pour les activités réalisées au cours de cette période.

Objectif de la délégation

La DANRB poursuit l'objectif de développer la coopération interparlementaire avec le Parlement de la Communauté française de Belgique, d'une part, et avec le Parlement wallon, d'autre part. Les deux comités mixtes, chargés d'assurer les relations interparlementaires, peuvent recommander toute initiative ou mesure propre à développer une politique de coopération dans le cadre des compétences propres à ces assemblées.

Bilan des activités de l'année 2005-2006

Lors de sa réunion tenue à Québec du 28 mars au 2 avril 2006, le Comité mixte Assemblée nationale / Parlement de la Communauté française de Belgique en était à sa dix-neuvième session depuis sa création à Québec, en 1979. Les deux principaux thèmes qui furent abordés au cours de la dernière session furent « *la comparaison des systèmes électoraux* » et « *le décrochage scolaire* ». Des présentations du Directeur général des élections et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont favorisé l'approfondissement des échanges. De plus, une visite d'une école de la circonscription de Vanier a permis aux parlementaires belges de mieux comprendre les efforts déployés pour réduire le taux de décrochage scolaire au Québec.

...2

En outre, l'ANQ recevait, le 7 juin 2005, une délégation parlementaire wallonne, membre de la Commission des affaires intérieures et de la fonction publique, intéressée par l'administration territoriale au Québec.

Conclusion

L'année 2006-2007 sera particulièrement animée sur le plan des échanges avec la Belgique. Il est prévu que la XX^e session du Comité mixte Assemblée nationale / Communauté française de Belgique et la IV^e session du Comité mixte Assemblée nationale / Parlement wallon se tiennent en Belgique dans le courant de la prochaine année.

Je reste à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



François Gendron
Vice-président de l'Assemblée nationale
Député d'Abitibi-Ouest
Président délégué de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les relations
avec la Communauté française de
Belgique/Région wallonne/Belgique

ACCUEIL DE LA COMMISSION DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE DU PARLEMENT WALLON

Fiche synoptique

Activité

- Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique/Région wallonne/Belgique (DANRB)
- Québec
- 7 juin 2005

Participants

Délégation québécoise

- M. François Gendron, 3^e vice-président de l'Assemblée nationale, président délégué de la DANRB et député de l'Abitibi-Ouest
- M. François Ouimet, vice-président de la DANRB et député de Marquette
- M. Richard Legendre, député de Blainville
- M. Marc Painchaud, secrétaire de la Commission de l'Aménagement du territoire
- M. François Choinière, secrétaire administratif de la DANRB

Délégation wallonne

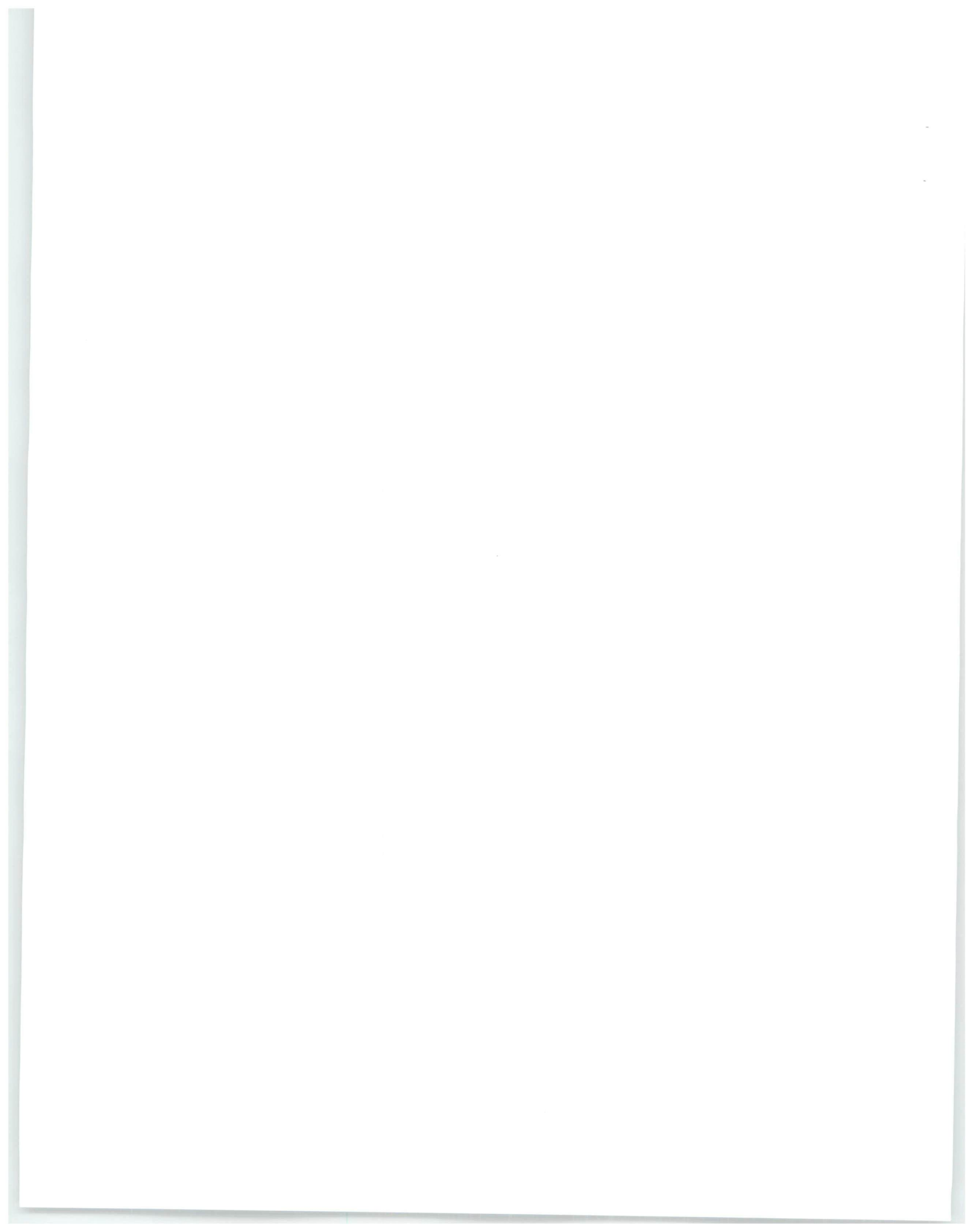
- M^{me} Chantal Bertouille, présidente de la Commission des affaires intérieures et de la Fonction publique et députée
- M. Christophe Collignon, député
- M. Jean-Luc Crucke, député
- M. Laurent Devin, député
- M^{me} Nicole Docq, députée
- M^{me} Françoise Fassiaux-Looten, députée
- M. Dimitri Fourny, député
- M. Damien Yzerbyt, député
- M^{me} Murielle Humblet, secrétaire administrative de la Commission des affaires intérieures et de la Fonction publique

Contexte

- Une délégation de huit députés wallons a profité du congrès annuel des municipalités canadiennes pour s'entretenir avec des députés québécois sur l'administration des municipalités et sur les différents liens que ces municipalités ont avec le gouvernement québécois.

Thème

- L'étude de l'administration territoriale au Québec et la compréhension des modalités de coopération entre les municipalités, les municipalités régionales de comté (MRC) et le gouvernement ainsi que des mécanismes de règlement des conflits entre les citoyens et leur municipalité et entre les municipalités et le gouvernement du Québec



Objectifs et enjeux

- Conforter les relations bilatérales entre l'Assemblée nationale et le Parlement wallon.
- Échanger sur les différentes législations ayant trait à l'administration des municipalités québécoises et belges.
- Favoriser l'échange d'expertise entre les deux parlements sur ce thème.

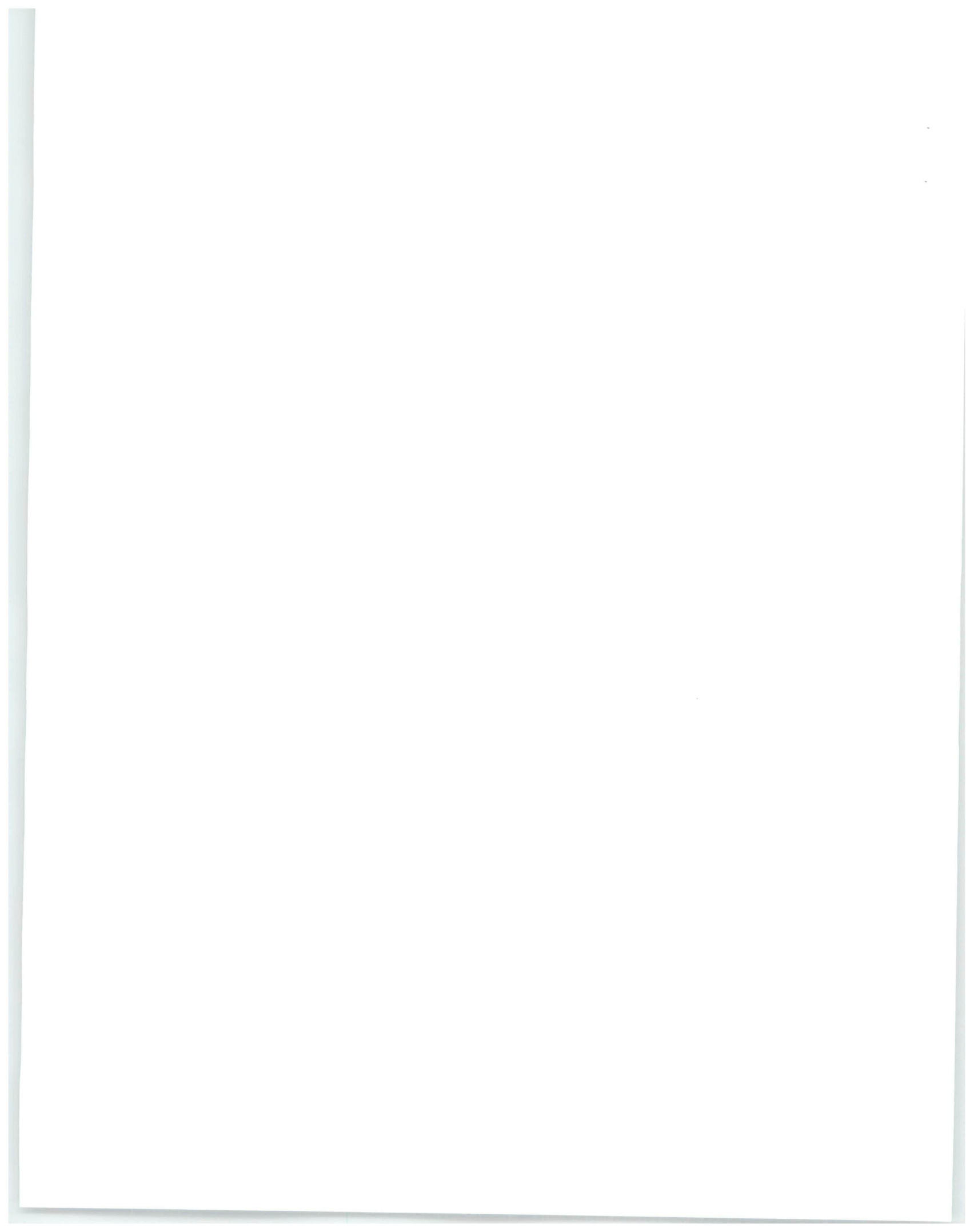
Commentaires/conclusions

- Le Parlement wallon envisage de réformer la vie démocratique municipale. Actuellement, le roi nomme les bourgmestres (maires) qui sont, dans la majorité des cas, issus de la majorité politique du conseil communal. Le Parlement wallon cherche à implanter un programme de protection du citoyen vis-à-vis de l'administration municipale. Le Parlement considère que la consultation publique des citoyens devrait être régie dorénavant par une loi, ce qui n'est pas le cas actuellement en Belgique.
- Les échanges tenus au cours de cette réunion ont permis d'alimenter les réflexions de nos partenaires wallons eu égard au projet de réforme municipale en Wallonie.

Coûts

Total 2 609,00 \$

(2006-05-31)



**XIX^e SESSION DU COMITÉ MIXTE
ASSEMBLÉE NATIONALE / PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE DE BELGIQUE**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique / Région wallonne / Belgique (DANRB)
- Québec
- 28 mars au 2 avril 2006

Participants

Délégation québécoise

- M. François Ouimet, vice-président de la DANRB et député de Marquette
- M. Pierre Descoteaux, député de Groulx
- M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque
- M. Sylvain Légaré, député de Vanier
- M. François Côté, secrétaire général
- M. François Choinière, secrétaire administratif de la DANRB
- M^{me} Caroline Côté, conseillère en protocole

Délégation belge

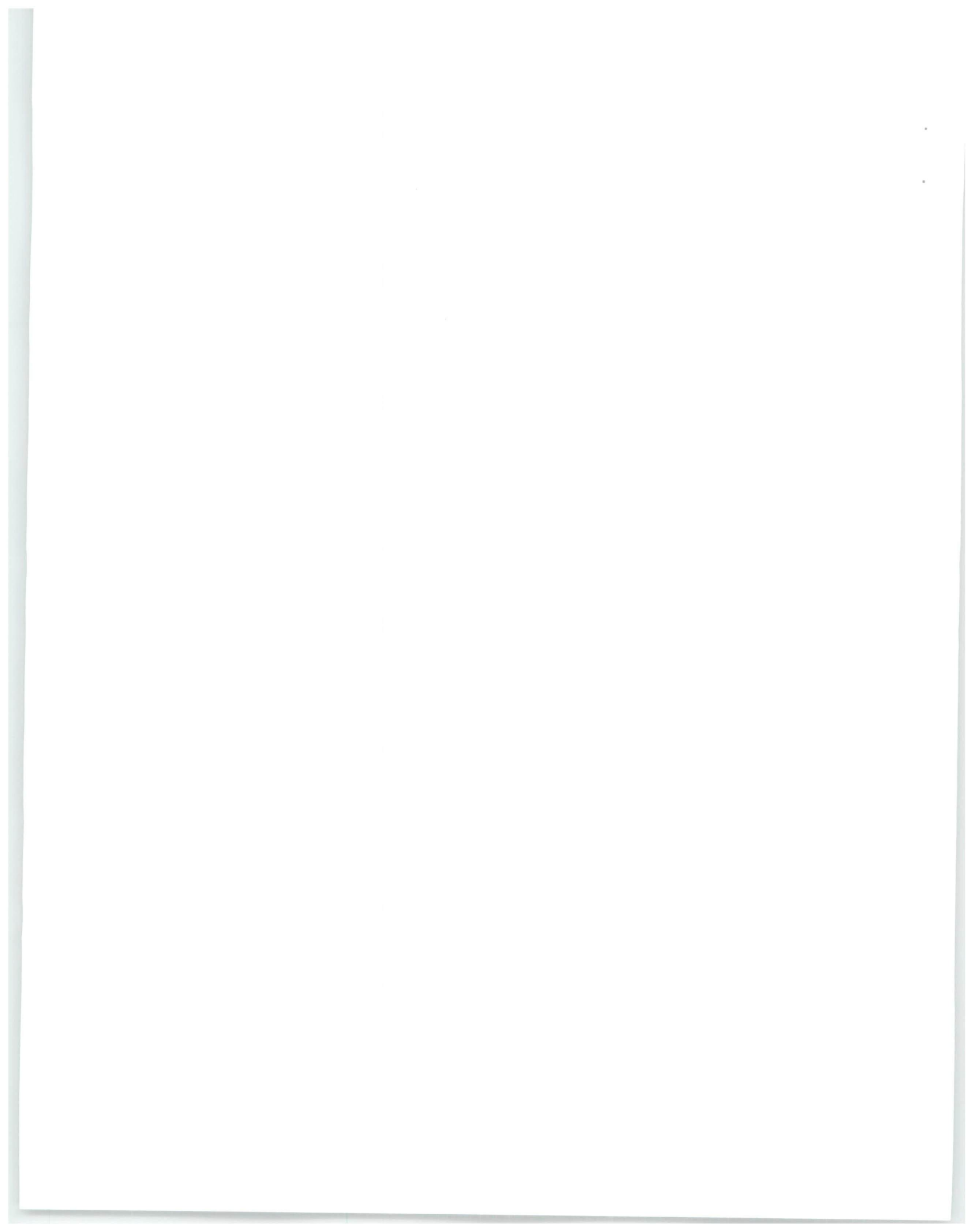
- M. Jean-François Istasse, président du Parlement de la Communauté française de Belgique et député wallon
- M^{me} Isabelle Emmery, députée
- M^{me} Véronique Jamoulle, députée
- M^{me} Florine Pary-Mille, députée
- M. Marc Elsen, député
- M. Léon Walry, député
- M. Christian Daubie, secrétaire général
- M. Jean-Louis Boegaerts, secrétaire administratif

Contexte

- Participation des députés de la DANRB et du Parlement de la Communauté française à la réunion annuelle du Comité mixte Assemblée nationale / Parlement de la Communauté française de Belgique.
- La session précédente s'était tenue à Bruxelles, en février 2005. Un thème principal avait été traité, soit le financement des entités fédérées.

Thèmes

- Actualité politique et parlementaire au Québec et en Belgique
- Comparaison des systèmes électoraux
- Décrochage scolaire



Objectifs et enjeux

- Poursuivre la consolidation des relations entre les deux assemblées législatives.
- Approfondir nos connaissances du fonctionnement des institutions parlementaires belges des régions et des communautés.
- Favoriser le partage d'expertise et d'expérience sur des sujets d'intérêt commun.
- Échanger sur les législations et les politiques gouvernementales en rapport avec le décrochage scolaire.

Commentaires/conclusions

- Le Comité mixte ANQ / PCFB en était à sa dix-neuvième session depuis sa création en 1979. Il était dirigé, du côté belge, par M. Jean-François Istasse, président du Parlement de la Communauté française de Belgique, et du côté québécois par M. François Ouimet, vice-président délégué de la DANRB. Le président de l'ANQ, M. Michel Bissonnet, a procédé à l'ouverture des travaux du Comité mixte.
- Le directeur général des élections et la directrice générale de la formation des jeunes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ont partagé leur expertise avec les membres du Comité.
- De plus, une présentation de représentants de l'École secondaire de Vanier sur l'application d'un programme pour réduire le décrochage scolaire en milieu défavorisé a permis de constater que les efforts consacrés à ce problème pouvaient être bénéfiques de manière concrète.

Coûts

Total	21 034 \$
--------------	------------------

(2006-05-31)

